

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président Président délégué de Régions de France

> Madame Dominique OKROGLIC Maire Mairie de Saint-Pons Le Village 04400 SAINT-PONS

RM/RS/MV/NY

Marseille, le 2 1 DEC. 2021

Madame la Maire,

Pour votre parfaite information, je vous prie de trouver, ci-joint, le courrier adressé ce jour à Madame Violaine DEMARET, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence, relatif au projet de centrale photovoltaïque de la Commune de Saint-Pons.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Renaud MUSELIER

PJ: Courrier



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président Président délégué de Régions de France

> Madame Violaine DEMARET Préfète Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence 8, rue du Docteur Romieu 04016 DIGNE-LES-BAINS Cedex

RM/RS/MV/NY

Marseille, le 2 1 DEC. 2021

Madame la Préfète,

Lors de mon déplacement à Barcelonnette le 18 décembre dernier, j'ai été saisi par de nombreux habitants de la vallée de l'Ubaye concernant le projet de centrale photovoltaïque de la commune de Saint-Pons.

Ce projet de parc solaire conduit par l'industriel Enercoop avec la maire de Saint Pons est mené contre l'avis de la population locale et malgré une pétition recueillant 1500 signatures.

En effet, ce projet présente des impacts irréversibles tant au niveau touristique qu'au niveau des risques naturels. Le déboisement du début de la vallée aura un impact déplorable sur la vie touristique de la région et sur son paysage. De plus, les arbres qui seront coupés permettaient un barrage naturel face à des risques de débordements dévastateurs du fleuve Riou.

Malgré la large opposition, l'enquête publique ne semble pas avoir pris en compte les arguments s'opposant à ce projet. La Cop d'avance ne doit pas être mise en œuvre au détriment de notre patrimoine naturel.

En lien avec notre schéma régional d'aménagement, nous recommandons de privilégier les projets visant l'autoconsommation et plus spécifiquement pour le sol, en développant et installant des parcs prioritairement sur du foncier artificialisé : bâtiments délaissés, toitures et parkings, foncier aérodromes, friches reconnues stériles, serres agricoles. Nous favorisons prioritairement la mobilisation de surfaces disponibles sur du foncier artificialisé, en évitant l'implantation de ces derniers sur des espaces naturels et agricoles.

.../...

Par la présente, je demande donc à l'Etat de reconsidérer son soutien sur ce projet qui met en péril notre vallée. Une nouvelle concertation devrait avoir lieu avant tout commencement de ce projet, ainsi qu'une prise en considération des voix de l'opposition dans les règles de la concertation publique.

J'espère pouvoir compter sur votre soutien dans ce dossier important.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes respectueux hommages.

///

Renaud MUSELIER

Copies:

- Madame Sophie VAGINAY-RICOURT, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon, Conseillère Régionale
- Madame Eliane BARREILLE, Présidente du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur Jean-Charles BORGHINI, Maire de la Brillanne, Conseiller Régional
- Monsieur David GEHANT Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Maire de Forcalquier
- Madame Dominique OKROGLIC, Maire de Saint-Pons
- Monsieur Thierry LEMERLE, Directeur d'Enercoop Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur René PAQUET, Président de SCI Paquet
- Madame Delphine BAGARRY, Députée des Alpes-de-Haute-Provence
- Monsieur Christophe CASTANER, Député des Alpes-de-Haute-Provence